

NOTE DE SERVICE DU SDCY

POUR LA RÉORGANISATION DE LA FILIÈRE TEXTILE DANS L'YONNE

Sommaire

L'objectif	<u>Page 5</u>
Les textiles usagés	<u>Page 6</u>
Etat des lieux	<u>Page 9</u>
Listing des acteurs locaux	<u>Page 13</u>
Carnet de vie du projet	<u>Page 18</u>
Première réunion du 3 avril 2025	<u>Page 19</u>
Seconde réunion du 22 mai 2025	<u>Page 22</u>

- EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunal
- TLC : Textiles, Linge de maison et Chaussures
- PLPDMA : Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
- ESS : Economie Sociale et Solidaire
- ECi : Economie Circulaire
- La REP = Pour renforcer la dynamique d'économie circulaire impulsée dans la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015, l'Etat français a créé et renforcé, avec la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire du 10 février 2020, le concept de filière de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour divers produits. La filière textile en fait partie depuis 2007.
- Eco-organisme = c'est une société de droit privé détenue par les producteurs et distributeurs pour prendre en charge, dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur, la fin de vie des textiles qu'ils mettent sur le marché. Pour la filière textile, l'éco-organisme est Refashion. Les éco-organismes existent dans de nombreuses autres filières (déchets BTP, déchets électroniques etc)
- Original = aussi appelé "brut de collecte", ce sont les TLC collectés (bennes, apports volontaires..) avant toute opération de tri.
- Crème = c'est le TLC revendable facilement en friperie
- Écrémé = c'est l'original auquel a été retiré la "crème" ou les TLC usagés de "première qualité", destinés au réemploi.
- Délissage = démantèlement des vêtements en vue de supprimer les points durs (boutons, rivets, fermeture éclair, patchs...).
- Déchets ultimes = ensemble des déchets qui n'ont pu ni être réutilisés, recyclés. Ils seront alors incinérés ou stockés.



L'objectif

De par l'ampleur du gisement que représentent les déchets textiles, les objectifs sont évidemment différents selon l'entité à laquelle nous nous adressons. Mais s'il peut parfois paraître antagoniste au premier abord, l'objectif premier de cette action de structuration de la filière est justement d'accorder chaque partenaire pour partir dans la même direction.

Diverses problématiques

Les Associations

Le constat est simple : d'un côté, de plus en plus de dons et de moins en moins de qualité et de l'autre, des difficultés croissantes pour l'adhésion de nouveaux bénévoles. Si la deuxième partie sort de la juridiction du SDCY et s'apparente plus à un sujet de société, la première problématique est au cœur de nos préoccupations, à savoir "comment améliorer le geste de tri des citoyens" et "que faire des montagnes de tissus/fripes de qualité médiocre qui s'amoncellent"?

Les Entreprises

Si l'économie circulaire semble tenir du bon sens, les réalités du terrain sont toutes autres. Pour ce qui est du recyclage efficace des textiles, la question est bien plus complexe qu'il n'y paraît en raison de la multiplicité des matières employées. Entre fibres naturelles et synthétiques, les traitements diffèrent, pire encore, d'une fibre synthétique à l'autre, les traitements diffèrent encore ! Le tri du déchet textile est donc un point primordial pour son bon recyclage.

Les Intercommunalités

C'est sur elles que pèse la responsabilité de la collecte et du traitement des déchets, dont les textiles usagés font partie.

En adoptant le Plan Local de Prévention des Déchets (PLPDMA), elles s'engagent à mettre en place des actions favorisant l'économie circulaire et la diminution des quantités de déchets. De plus, elles cherchent à s'assurer que les déchets inévitablement produits soient utilisés au maximum et que leur incinération ou enfouissement ne se fasse qu'en dernier recours.

Le travail à accomplir

Afin de répondre à tous les enjeux cités précédemment, il a été suggéré par des acteurs venant de chacune de ces parties qu'une structuration locale de la filière du traitement des textiles usagés serait bénéfique. C'est dans cette optique que des groupes de travail seront organisés. Ils feront l'inventaire des besoins de chaque intervenant mais aussi de leurs moyens mutualisables.

C'est à partir de ce travail que l'on espère voir émerger une filière robuste pour traiter ces matières aujourd'hui devenant encombrantes.



Les textiles usagés

Aujourd'hui

Que ce soit la paire de chaussure tellement usée qu'elle semble bâiller, ou encore ce vieux t-shirt que l'on adore mais vraiment trop décalé pour assumer de le porter aujourd'hui, les textiles usagés sont tous ces vêtements, draps et articles de maroquinerie que l'on ne souhaite plus conserver mais qui pourraient encore servir bien mieux qu'en étant enfouis ou incinérés.

La définition selon Re_fashion, l'éco-organisme en charge de l'accompagnement de la collecte et du traitement des TLC* est la suivante :

- Textiles d'habillement : vêtements en textile synthétique et / ou naturel, hors uniforme professionnel)
- Linge de maison (hors tissu d'ameublement)
- Chaussures à destination des ménages.

On notera que cette liste ne comprend pas les textiles professionnels ou à usages industriels. Pour ces derniers, des filières spécifiquement réservées aux professionnels sont en place.



Débouchés possibles

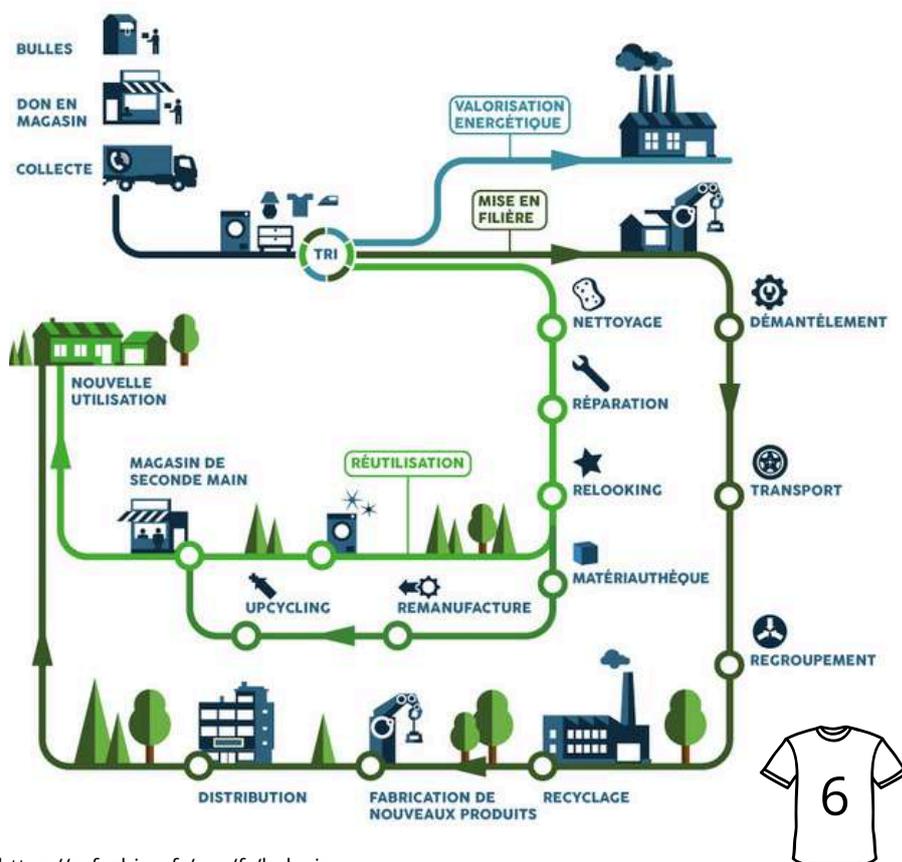
Le réemploi

Le débouché prioritaire pour le textile usagé est la réutilisation ou encore le réemploi (garder l'objet tel quel et l'utiliser dans son usage premier de vêtement, ou alors détourner son usage sans en modifier la structure profonde, comme utiliser des bas filés comme poche à savon exfoliante).

Les acteurs du réemploi courent déjà sous des volumes de dons importants, mais dont la qualité n'est pas toujours au rendez-vous. De plus, la concurrence avec des metteurs sur le marché de très grande ampleur à prix dérisoire (5€ pour une robe neuve) peut mettre à mal, à court terme, la pertinence du modèle économique des friperies.

Le recyclage

De l'autre côté, le recyclage des matières textiles est une solution pour évacuer le trop plein de fripes invendables ou de textiles inutilisables en l'état. Si le recyclage en matières isolantes est déjà possible industriellement, les méthodes sont beaucoup moins avancées sur le recyclage des fibres textiles pour en refaire de nouveaux vêtements.



*Source : Refashion - sémantique de la filière <https://refashion.fr/pro/fr/le-lexique>

Les textiles usagés

Le neuf

En 2022*,

- 818,9 kt de TLC
- dont 65 % de vêtements
- 3,26 milliards d'unités mises sur le marché dont 82,9 % de vêtements,
- 40 vêtements/habitant.

Mises sur le marché

En France, en 2023, ce ne sont pas moins de 3,9 Md de pièces (soit 985 kt) de Textiles, Linges de maison et Chaussures (TLC) qui ont été mises sur le marché.

Cela représente 48 pièces d'habillement/habitant pour cette seule année 2023.

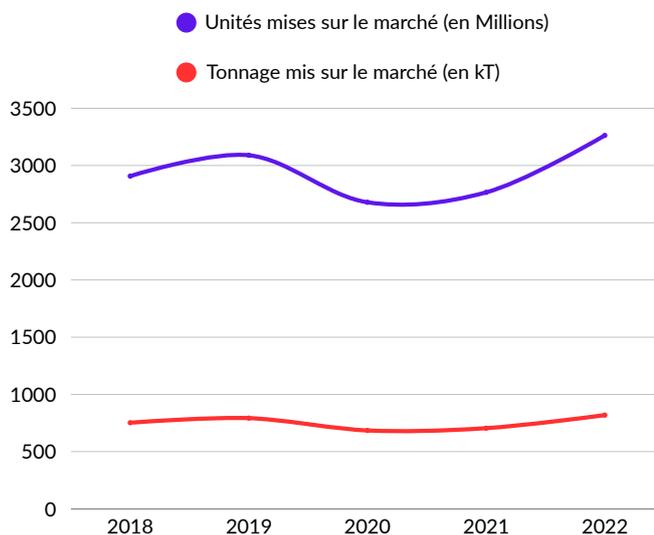
Impacts**

Environnementaux

- 69% des déchets textiles sont enfouis ou incinérés
- 20% de la pollution mondiale des eaux est liée à l'industrie textile
- 8% des émissions mondiales de GES proviennent de l'industrie textile et chaussure (soit plus que les secteurs aérien et maritime réunis) potentiellement 26 d'ici à 2050 si la tendance actuelle se poursuit.
- Plus de 60% des fibres textiles sont synthétiques

Sociaux

- 15% des enfants âgés de 6 à 14 ans issus des bidonvilles de Dakha travaillent à plein temps dans l'industrie textile
- Plus de 1000 substances chimiques préoccupantes détectés dans les textiles et chaussures analysés par l'ANSES***
- Précarisation des métiers de la réparation et du réemploi en France
- L'impact local en France de cette surconsommation est faible sur la création et le maintien d'emplois, pour ne pas dire négatif.



Caractérisation et provenances**

TLC

- 81% d'articles d'habillement, soit 2 640 millions de pièces mis sur le marché en 2023
- 8,5% de chaussures soit 270 millions de pièces
- 10,5% de linge de maison soit 338 millions de pièces.

Provenances

- 97% de ce qui est vendu en France est produit à l'étranger dans des conditions de travail et de respect de l'environnement très différentes.
 - Chine 35%
 - Bangladesh 20%
 - Turquie 15%
 - Inde 10%
 - Vietnam 8%
 - Autres 12%

*Source : ADEME : <https://bibliothèque.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets/7224-filiere-des-textiles-d-habillement-linge-de-maison-et-chaussures-donnees-2022-9791029723421.html>

** Source : [Info.gouv.fr dossier mise au point filière textile du 01/04/2025](https://www.info.gouv.fr/dossier/mise-au-point-filiere-textile-du-01/04/2025)

***ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail



Les textiles usagés

Une situation nationale

L'export de nos textiles usagés*

Europe et Afrique

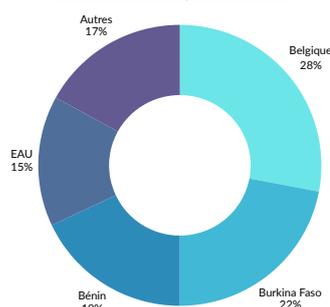
Il y a une perte de souveraineté de la France sur la filière TLC : importation massive de produits neufs et exportation massive de produits usagés. La France exporte 4 fois plus de produits usagés qu'elle n'en importe et sans stratégie de valorisation industrielle locale.

Une partie des fripes exportées revient sur le marché français via les importations.

- Dépendance aux marchés étrangers pour la gestion des TLC en fin de vie
- Faible valorisation économique : les fripes sont revendues à bas prix
- Impact environnemental négatif : transport longue distance, mauvaise gestion des textiles usagés/déchets

La France a exporté en 2023 180kt de textiles usagés (2,6kg/hab)

Destinations principales de nos exports de textiles usagés en 2023



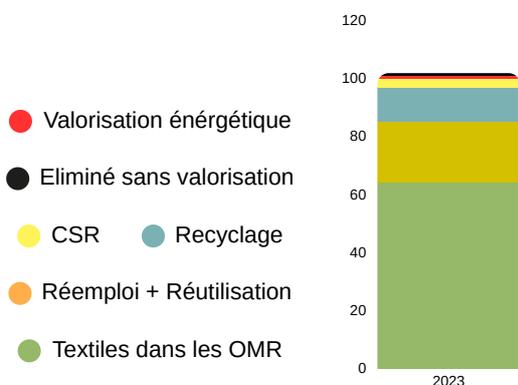
Une Responsabilité Élargie du Producteur (REP) TLC insuffisante :

Les filières REP concernent l'ensemble du cycle de vie des produits : l'écoconception, la prévention des déchets, l'allongement de la durée d'usage et la fin de vie.

Elles impliquent que tout producteur/distributeur contribue à la gestion de la fin de vie de ses produits. Cette phase de fin de vie des produits comprend leur collecte, tri, valorisation et élimination, le cas échéant.

Dans le cas du textile, on remarque que moins de la moitié des biens mis sur le marché est collecté et qu'à peine 21% trouvent une réelle seconde vie*.

En 2022, l'Eco-organisme Re_fashion pointait déjà une défaillance des capacités de tri et traitement des déchets textiles en déconseillant de faire figurer les mentions de recyclabilité des textiles**.



Objectifs imposés à Re_fashion***

Taux de collecte des TLC usagés : 60% en 2028 (40% en 2022)

TLC usagés triés devant être réemployés ou réutilisés : 120K tonnes en 2024

Taux de réutilisation/réemploi à moins de 1500km du lieu de collecte : 15% en 2027

Taux de recyclage des TLC usagés non réutilisés : 70% en 2024 et 80% en 2027

Taux de recyclage des TLC usagés intégrant au moins 90% de matières synthétiques plastiques non réutilisées : 50% en 2025 et 90% en 2027

En 2028, au plus 0,5% des TLC collectés ou soutenus pourront être éliminés (incinération non productive ou ISDND)

* Source : [Info.gouv.fr dossier mise au point filière textile du 01/04/2025](https://info.gouv.fr/dossier-mise-au-point-filiere-textile-du-01/04/2025)

** <https://pro.refashion.fr>

***Source : Sites des ministères de l'environnement et de l'Aménagement du territoire <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/produits-textiles-tlc>



État des lieux

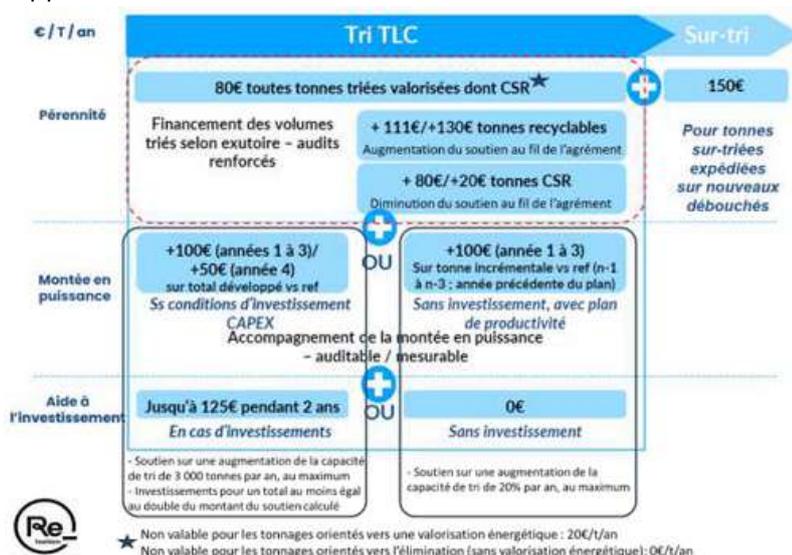
Re_fashion

ReFashion, anciennement Eco-TLC, est, depuis 2008, l'éco-organisme en charge de la filière TLC. La société fonctionne avec une gouvernance collégiale dont les membres sont des metteurs en marché, adhérents à ReFashion. La composition détaillée de la gouvernance est disponible sur le site internet de ReFashion (source : ReFashion).

- Consommation :
 - Favoriser la réparation : objectif 44M€ en 2028.
 - Communication 2% des contributions totales.
- Production :
 - Eco-Modulation : 3 primes (Durabilité, Labels environnementaux, utilisation de matière recyclée)
- Régénération :
 - Collecte : 60% du tonnage mis en marché doit être récupéré en 2028 (40% en 2022)
 - Tri : 99,5% du tonnage trié DOIT être valorisé (Attention : aucune référence à la mise en marché ici)
 - Recyclage : 80% des TLC non réutilisables doivent être recyclés en 2027 dont 90% pour les TLC en matières synthétiques.
 - Réemploi et Réutilisation : 15% du tonnage réemployé ou réutilisé à moins de 1500km du lieu de collecte en 2027. En 2028, 22M€ +5% des contributions pour soutenir le réemploi (soit 135M€)
 - R&D : 5% des contributions soit 58M€ pour la période d'accréditation 2023-2028 (soit 12M€/an)

L'éco-organisme prévoit une nette augmentation (+26%/an) des fonds à investir dans la transition de la filière TLC. Cette évolution pourra être due à une augmentation du nombre de metteurs sur le marché adhérents à Re_fashion ou à l'augmentation du montant des éco-contributions. La hausse des volumes mis sur le marché est aussi une possibilité, ce qui reste une option peu souhaitable et à surveiller.

Il existe plusieurs soutiens financiers pour les structures de tri des TLC,, selon certaines contraintes (détails sur le rapport de l'ARAR BFC)



* Sources : Rapport de l'ARAR Réemploi et recyclage des textiles usagés en Région BFC et la présentation du projet Re_fashion pour l'obtention de l'agrément en 2023.



État des lieux

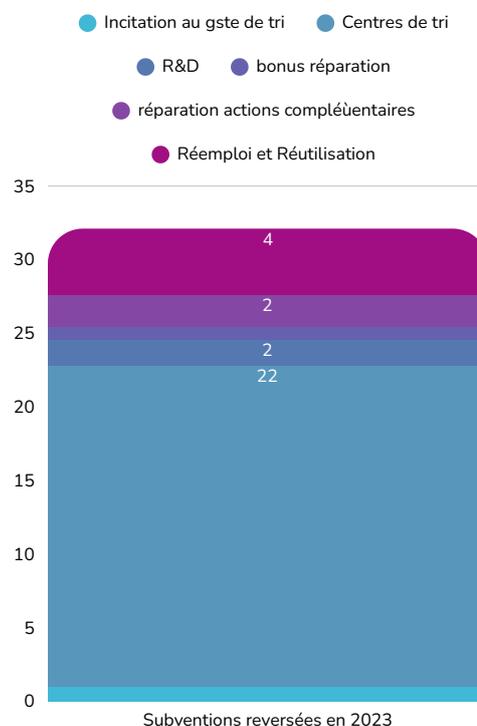
Re_fashion

Financements

Pour l'année 2023, 32% des fonds récoltés ont été redistribués sous forme de subventions.

En 2024, un fort engouement s'est concrétisé pour la réparation des chaussures avec plus de 800 000 réparations subventionnées (6 à 25€ subventionnés par actes) ! L'un des arguments avancé par Re_fashion pour expliquer cette réussite est la simplicité de la démarche pour les réparateurs certifiés et la rapidité de versement des compensations.*

De nombreuses autres actions sont soutenues par l'eco-organisme. Il faut cependant monter des dossiers, ce qui est chronophage et pas toujours faisable pour de petites structures. C'est donc une possibilité pour les EPCI de prendre le relai en répondant à ces appels d'offre et en les redistribuant aux associations prêtes à conduire ces actions.



		Collecte événementielle		Atelier Ciblant la Jeunesse		Sensibilisation Citoyenne		Achat espaces publicitaires		Comm digitale		Total Sub. cumulées
Entité porteuse	Population concernée	action/an	€/action	action/an	€/action	action/an	€/action	action/an	€/action	action/an	€/action	
SDCY	139548	6	2000€	50	300€	40	300€	4	2 000€	12	1 000€	48 000€

Tableau d'exemple de subventions accordables par Re_fashion en fonction des actions mises en place.**

* Source : Communiqué de presse du 5 décembre 2024 de Re_fashion

** Source adapté de : [Guides sur les bonnes pratiques de vos actions de communication](#)



État des lieux

Quelques chiffres

Quelques indicateurs

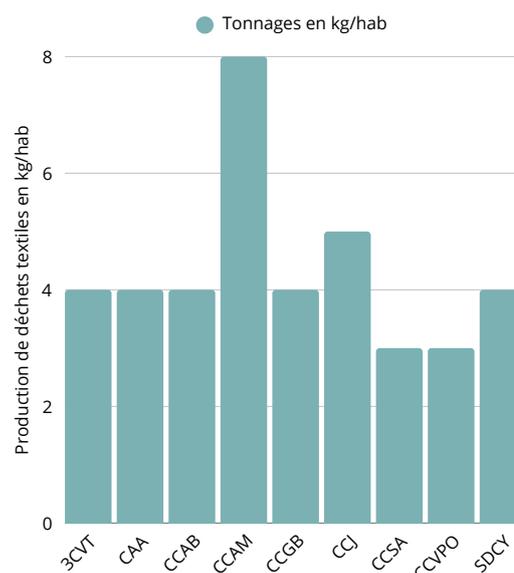
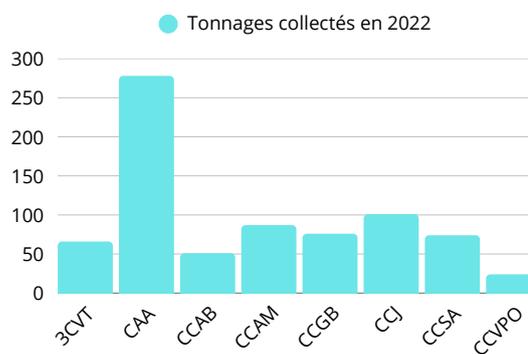
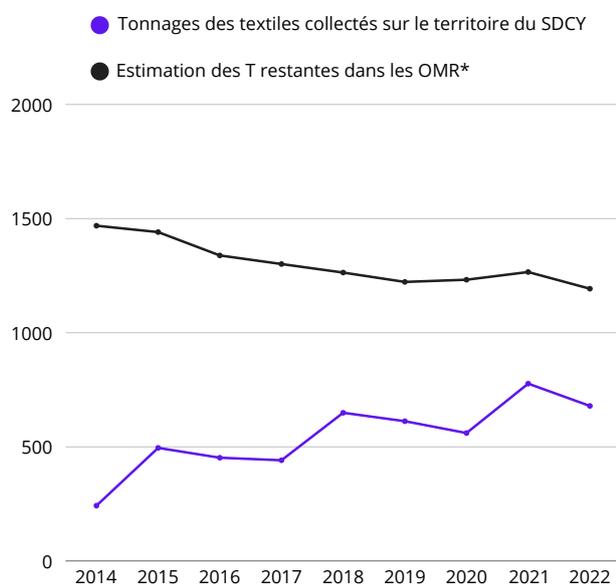
Un maillage de bornes suffisant

Sur le territoire Icaunais, 252 bornes (Le Relais principalement) sont installées, soit 1 borne pour 1324 habitants contre une recommandation de 1/1500hab.

Trop peu d'informations sur les efforts à fournir

Les caractérisations des Ordures Ménagères Résiduelles sont une source incontournable d'information sur les pratiques de consommation et de tri des usagers. Trop peu d'intercommunalités en pratiquent annuellement. C'est pourtant un élément essentiel pour définir la stratégie des Plans Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Du côté des acteurs de l'ESS, les pratiques sont inégales d'un établissement à l'autre avec une grande difficulté pour obtenir des chiffres analysables pour l'ensemble du territoire.



Deux informations sont à retenir de ce graphique :

- Il reste davantage de textile dans les OMR que ce qui est collecté grâce aux dépôts faits par les citoyens.
- Il y a une certaine corrélation entre la baisse des TLC restant dans les OMR et la hausse des dons textiles.

Ce dernier point est même encore plus étrange car les tonnages en borne augmentent davantage que la baisse des OMR. Cela peut signifier que les modes de circulation précédents s'amenuisent (bourses aux vêtements, troc, dons) à l'avantage des dépôts en PAV, ou que le niveau de consommation (et le jetable associé) augmente beaucoup plus vite dans ce domaine.**

*Les estimations sont faites sur les données de caractérisations produites par les EPCI et les résultats Modecom de l'ADEME quand aucune autre donnée n'était disponible.

**A comparer avec les mises sur le marché en pages précédentes



État des lieux

Des acteurs locaux

Plusieurs acteurs du département de l'Yonne s'intéressent activement aux déchets textiles.

Le gisement de vêtement et linge de qualité a tendance à se réduire : d'une part, les sites de revente en lignes sont de plus en plus utilisés, d'autre part les produits sont de moindre qualité en lien avec une confection étrangère à très bas prix.

Depuis quelque temps, les exportations des surplus (qui sont très importants en volume) sont limitées en raison de refus de la part des pays récipiendaires de ses déchets. En effet, plusieurs enquêtes montrent que l'export de ces déchets se fait sans réelle étude des capacités d'absorption des partenaires (Burkina Faso).

Associations d'insertion, associations caritatives et centres de tri croulent sous des masses de textile sans débouché. Des entreprises du Tonnerrois et de l'Avalonnais recherchent des gisements de matière textile, mais avec des niveaux d'exigences inatteignables en l'état actuel des choses.

De leur côté, la CCI de l'Yonne et le Conseil Régional de BFC animent la démarche territoire d'industrie sur plusieurs EPCI et portent la proposition d'intégrer le textile dans leurs domaines d'intervention. La filière du recyclage pourrait ainsi s'étoffer.

Le Pôle Ressources Insertion par l'Activité Économique (IAE), Le SDCY et la FDFR 89 via le programme Générateur BFC souhaitent accompagner une dynamique de travail collective entre les acteurs de l'Yonne sur toute la filière textile (acteurs de la collecte, réemploi, recyclage). L'enjeu est d'identifier des actions à mener pour transformer cette envie partagée de répondre à ces problématiques, en actions et projets concrets.

Cette action vise à mobiliser les acteurs de la filière et à les associer à ce travail collectif avec pour intentions de développer l'interconnaissance, compléter l'état des lieux local et identifier les enjeux individuels et collectifs de la filière.



Listing

Des acteurs locaux 1/

Associations Caritatives

La Croix Rouge

Surface dédiée aux textiles :
Tonnages traités en 2024 :
Quantité de bénévoles sur le sujet :

Localisation : DDT (mais plusieurs antennes)

- ville : Joigny
- EPCI : CCJ

Site internet

Matériel disponible :

- Camions
- Locaux

Contact:

- Courriel
- Téléphone

Pénélope

Surface dédiée aux textiles :
Tonnages traités en 2024 :
Quantité de bénévoles sur le sujet :

Localisation :

- ville : Sens
- EPCI : CAGS

Site internet : <https://www.penelopebarre.fr/>

Matériel disponible :

- Camions
- Locaux

Contact:

- Courriel : accueil@penelope-association.fr
- Téléphone : [03 86 83 00 01](tel:0386830001)

Les resto' du Cœur

Surface dédiée aux textiles :
Tonnages traités en 2024 :
Quantité de bénévoles sur le sujet :

Localisation :

- ville : Appoigny
- EPCI : CAA

Site internet : <https://ad89.restosducoeur.org/>

Matériel disponible :

Contact:

- Courriel : ad89.siege@restosducoeur.org
- Téléphone : [03 86 51 14 51](tel:0386511451)

Le Secours Populaire

Surface dédiée aux textiles :
Tonnages traités en 2024 :
Quantité de bénévoles sur le sujet :

Localisation :

- ville :
- EPCI :

Site internet : <https://www.secourspopulaire.fr/89/>

Matériel disponible :

Contact:

- Courriel :
- Téléphone : [03 86 46 77 12](tel:0386467712)



Listing

Des acteurs locaux 2/

Ressourceries

Toucy Entraide

Surface dédiée aux textiles :
Tonnages traités en 2024 :
Quantité de bénévoles sur le sujet :

Localisation :

- ville : Toucy
- EPCI : CCPF

Site internet : <https://www.facebook.com/p/Toucy-Entraide>

Matériel disponible :

Contact:

- Courriel : toucyentraide@orange.fr
- Téléphone : 03 86 44 18 22

Recycl'en Gare

Surface dédiée aux textiles :
Tonnages traités en 2024 :
Quantité de bénévoles sur le sujet :

Localisation :

- ville : Vermenton
- EPCI : 3CVT

Site internet : <https://www.facebook.com/recyclengare89/>

Matériel disponible :

Contact:

- Courriel : recyclerie@lassolidaire.org
- Téléphone : 07 44 98 27 20

Les Petits Marioles

Surface dédiée aux textiles :
Tonnages traités en 2024 :
Quantité de bénévoles sur le sujet :

Localisation :

- ville : Joigny
- EPCI : CCJ

Site internet : https://www.facebook.com/LesPetitsMarioles/?locale=fr_FR

Matériel disponible :

Contact:

- Courriel : petits.marioles.joigny@gmail.com
- Téléphone : 06 85 10 17 46



Listing

Des acteurs locaux 3/

Associations de l'ESS

Amidon 89

Surface dédiée aux textiles :
Tonnages traités en 2024 :
Quantité de bénévoles sur le sujet :

Localisation :

- ville : Auxerre, Chablis, St Florentin
- EPCI : CAA, 3CVT et CCSA

Site internet : <https://amidon89.org>

Matériel disponible :

Contact:

- Courriel : association@amidon89.com
- Téléphone : 03 86 46 65 12

Coll'Ect 89

Surface dédiée aux textiles :
Tonnages traités en 2024 :
Quantité de bénévoles sur le sujet :

Localisation :

- ville : Vermenton
- EPCI : 3CVT

Site internet : <https://www.facebook.com/recyclengare89/>

Matériel disponible :

- Camion

Contact:

- Courriel : recyclerie@lassolidaire.org
- Téléphone : [07 44 98 27 20](tel:0744982720)



Listing

Des acteurs locaux 4/

Entreprises

Patouret-Dubois & fils

Besoins :

Localisation :

- ville : Avallon
- EPCI : CCAVM

Site internet : <https://www.patouret-dubois.com/>

Matériel disponible :

Contact:

- Courriel : info@patouret-dubois.com
- Téléphone : 03 86 34 11 22

Écollant

Besoins :

Localisation :

- ville : Auxerre
- EPCI : CAA

Site internet : <https://ecollant.fr/>

Matériel disponible :

Contact:

- Courriel
- Téléphone : [06 17 79 12 17](tel:0617791217)



Listing

Des acteurs locaux 5/

Les Institutions

Chambre du Commerce et de l'industrie

Mode d'accompagnement : Connaissance du tissu industriel local, accompagnement gratuit/payant des structures sur les questions de la gestion des déchets et du développement durable.

Localisation :

- ville : Auxerre
- EPCI : CAA

Site internet : <https://amidon89.org>

Contact:

- Courriel : p.janny@yonne.cci.fr
- Téléphone : 03 86 46 65 12

Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Mode d'accompagnement :

Localisation :

- ville : Auxerre
- EPCI : CAA

Site internet : <https://www.artisanat-bfc.fr/>

Contact:

- Courriel : TLEGER@artisanat-bfc.fr
- Téléphone : 03 86 42 05 88



Carnet de vie du Projet

✓ TRAVAIL EN AMONT DU SDCY

Mai - septembre 2024

Phase 0

M. Druett de l'Association vivre l'Yonne contacte le SDCY pour l'interpeller sur le sujet inquiétant du recyclage des textiles usagés.

Suite à cette entrevue, le SDCY et Vivre l'Yonne convient plusieurs acteurs locaux afin de parler une première fois du sujet et faire le point sur les dispositions de chacun.

Un partenariat se noue alors entre le SDCY et la FDFR 89 afin de lancer une dynamique icaunaise.

✓ 1 ÈRE RÉUNION

27 Juin 2024

La réunion a regroupé autour de la table de discussion :

- La Croix-Rouge
- Le Secours Catholique
- La CCI de l'Yonne
- L'entreprise Ecollant
- le SDCY
- L'association Vivre l'Yonne
- L'association Pierre Paul et Compagnie
- Le pôle ressources IAE BFC
- Le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- L'association Emmaüs
- La FDFR 89

C'est à l'issue de cette réunion que le projet d'accompagnement par la région BFC, l'ADEME et le SDCY a été décidé. L'idée d'un co-portage avec le Pôle Ressources IAE qui animait cette filière au niveau régional a également été émise à cette occasion.

✓ IDENTIFICATION DES BESOINS

Février 2025

Phase 1

- Le SDCY signe avec la FDFR un projet d'accompagnement pour la structuration de la filière textiles usagés dans l'Yonne. Ce partenariat a pour but d'articuler la communication entre les acteurs
- Le Conseil Régional soutient la mise en place de la démarche via le Générateur et par la co-animation de groupes de travail FDFR / Pôle ressources IAE BFC



Phase 1

Identification des Besoins

RÉUNION N°1 : 03 AVRIL 2025

MOBILISATION

Pour lancer une dynamique de développement de la filière du réemploi du textile, nous cherchons à mobiliser en premier lieu les associations caritatives et les ressourceries, qui sont les premières impactées par la baisse de qualité des dons et la gestion des invendables devenus encombrants. Cette frange d'acteurs a été facilement mobilisable grâce au réseau que maintiennent la FDFR et l'ARAR de BFC avec eux. Leurs besoins sont de plus en plus pressants et invitent à chercher rapidement des solutions.

Les intercommunalités (EPCI) sont également soucieuses de voir les acteurs historiques de collecte ne plus pouvoir honorer convenablement leurs missions. Leur souhait est donc de trouver une solution avant qu'une crise plus profonde n'arrive.

Certains industriels du département s'intéressent également à la démarche de création d'une filière locale car l'approvisionnement en matière première issue du recyclage n'est pas si simple et les obligations en matière de recyclabilité de leurs produits neufs seront de plus en plus contraignantes selon la loi AGEC.

BESOIN TERRITORIAL

Au cours de la réunion, les participants se sont accordés sur les 5 sujets demandant de s'organiser : La collecte, le tri, le réemploi, le recyclage et enfin le stockage.

La Collecte

- Besoins matériels récurrents en camion avec hayon pour le chargement et déchargement, besoins importants en instruments de pesées, du peson manuel à la balance à bascule. Le petit matériel de transport manque également (transpalette).
- Besoins humains, toutes les structures associatives manquent de bras pour ne serait-ce que maintenir un niveau de tri acceptable.
- L'entreprise E-collant souligne un manque de communication sur les opportunités de collectes séparées, notamment de collants qui finissent trop souvent aux OMR.

Le Tri

- Besoins d'espaces, notamment pour le tri qui demande une certaine organisation.
- Petit matériel pour la catégorisation des différentes pièces collectées (caisses de rangements).
- Un cahier des charges du tri commun à toutes les structures.
- Être assuré de l'enlèvement des restes d'après tri ("l'écramé") pour ne pas encombrer les locaux des associations.

LISTE DE PRÉSENCE

1. Dominique MARIE, Chef de projet stratégie et plans d'actions économie circulaire, conseil régional BFC
2. Aurore DESRUES, Cheffe de projet territoires d'industries de l'Yonne, Conseil régional BFC
3. Justine WERBROUCK, ARAR BFC
4. Jean-Louis DRUETTE, Association Vivre l'Yonne
5. Catherine JAPIOT, Association Vivre l'Yonne
6. Isabelle COSEMANS, Association Ocen Tree Environnement
7. Arnaud CHASSERY, Association Ocean Tree Environnement
8. Emilia HAUD, Recycl'en Gare (L'Assolid'R)
9. Miguel FERREIRA, ESAT EPNAX AUXERRE
10. Fernanda FERREIRA, PIERRES, PÔLE ET COMPAGNIE
11. Chantal PRIEUR, PIERRES, PÔLE ET COMPAGNIE
12. Merima MIRICANAC, ECOLLANT
13. Bruno SIX, LA CALIFORNIE Toucy
14. Catherine JOANNIC, Coll'ECT 89
15. Emilie MOUCHY, Espace Ressources Parentalité de la Croix Rouge française
16. Karine FRANCOIS, PENELOPE ASSOCIATION
17. Jeanne MARIN, CC du Jovinien
18. Manon RICHARD, CC du Jovinien
19. Pascal DJUIFO, Communauté de l'Auxerrois
20. Marjory CANIVENQ, Communauté de Communes Yonne Nord
21. Magalie CONDUTEAU TAVARES, Agglomération du Grand Sénonais
22. Hélène MAGNIN-FEYSOT, Conseil régional BFC
23. Maïté MARANDIN, Pôle ressource IAE BFC
24. Uther ROLLAND, SDCY
25. Aimée BLANDEL, SDCY
26. Anaïs BAILLON, FDFR 89
27. Louis TESSIER, FDFR 89



Le Réemploi

- Besoins humains, toutes les structures associatives manquent de bras pour ne serait-ce que maintenir un niveau de tri acceptable.
- Un manque de place fréquemment souligné.
- Manque d'accompagnement sur l'organisation pour enregistrer les informations dont les organismes de soutien ont besoin pour leurs objectifs (Re_fashion et les EPCI de manière générale)

Le Stockage

- Besoins d'espaces temporaires pour actualiser selon les saisons ou besoins de clientèle.
- Être assuré de l'enlèvement des restes d'après tri ("l'écramé") pour ne pas encombrer les locaux des associations.

LES DIFFÉRENTS AXES

Six groupes de travail ont été définis pour avancer sur la suite de l'organisation. Chacun abordera et approfondira l'un des 6 thèmes suivants : Développer l'inter-connaissance et favoriser l'entraide, la sensibilisation du grand public, la gestion des boutiques, le support d'activité, le recyclage et enfin la formation.

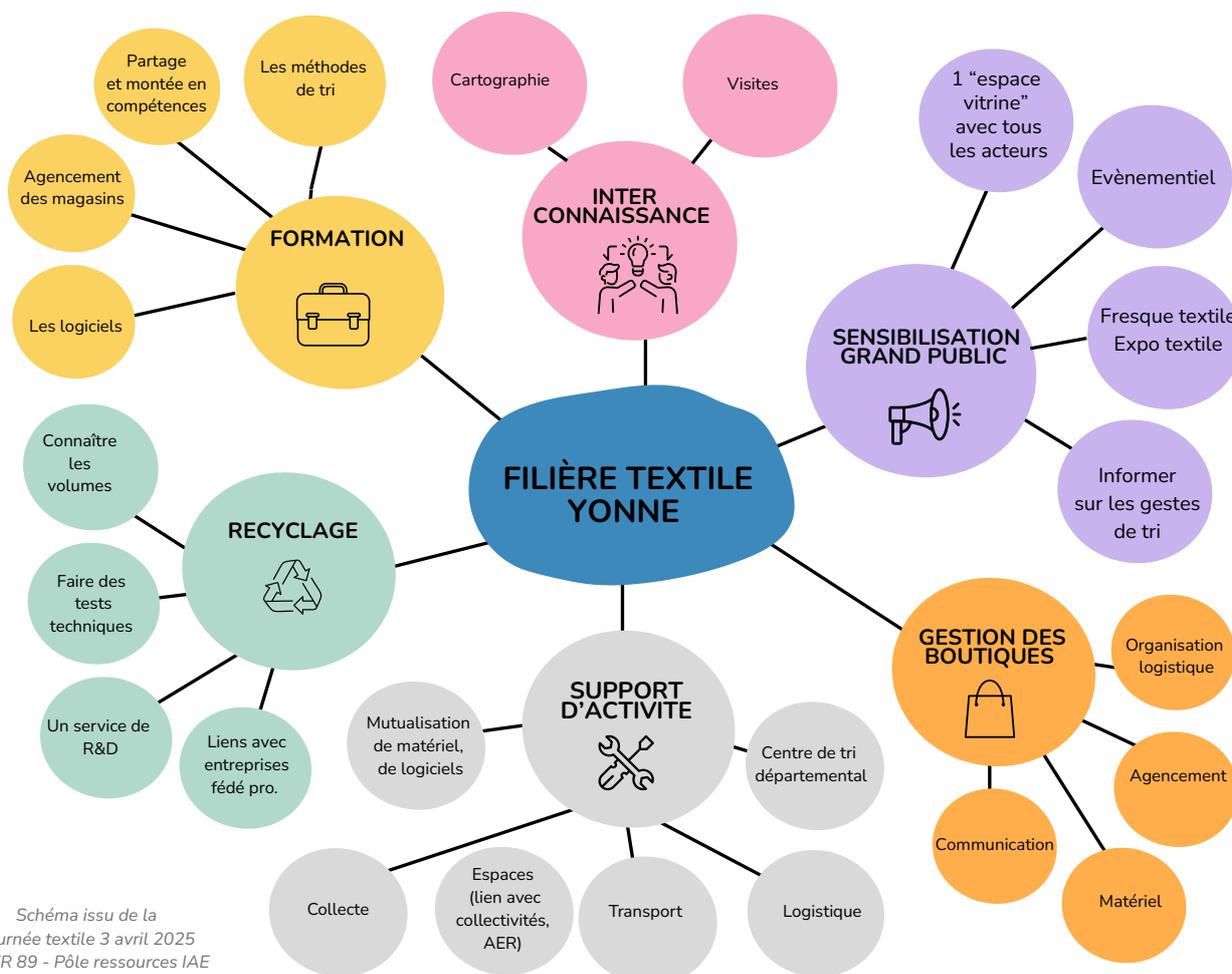
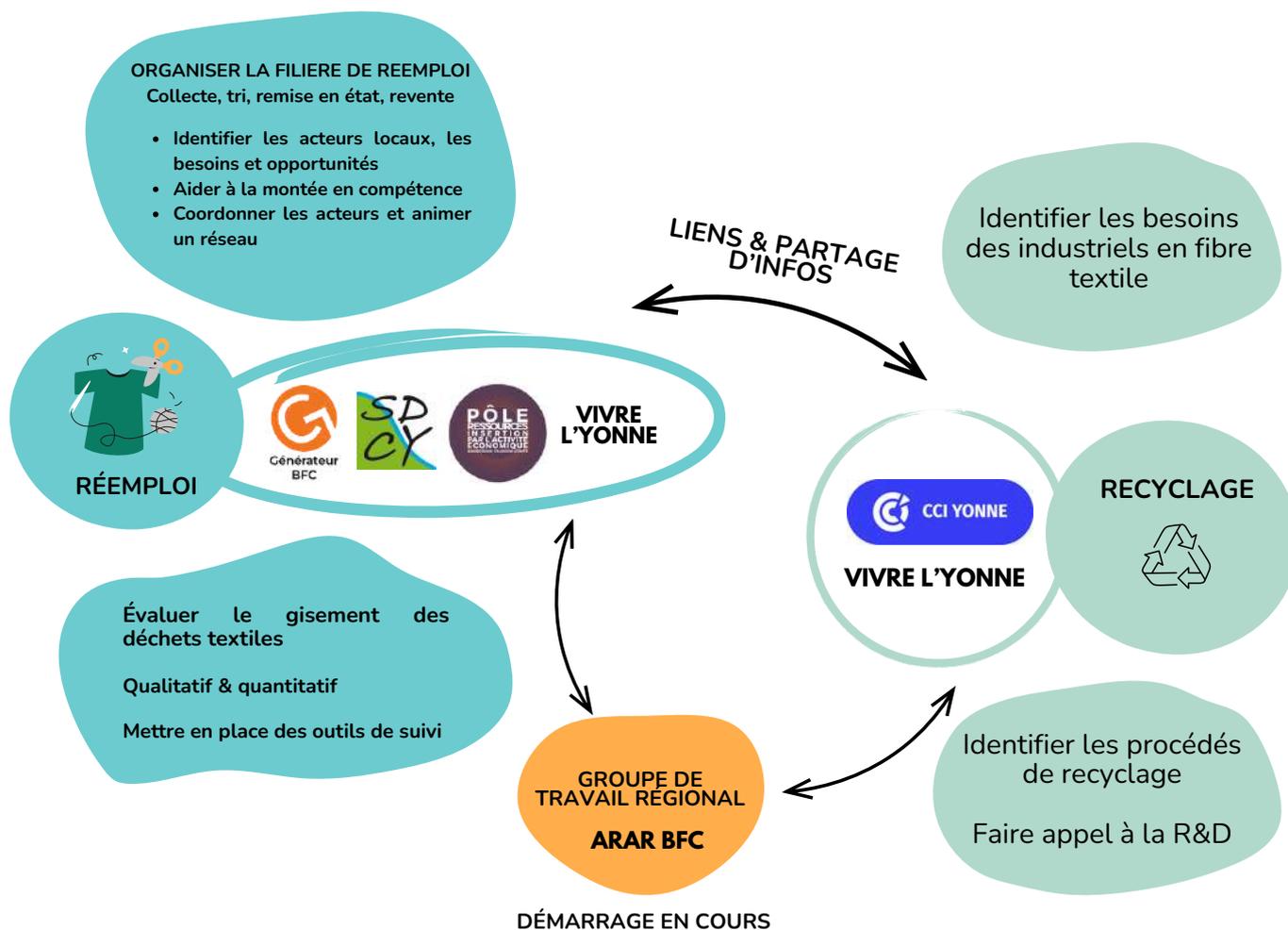


Schéma issu de la
journée textile 3 avril 2025
FDFR 89 - Pôle ressources IAE



Répartition des tâches actuelles

Suite à cette réunion du 3 avril, les différents organismes accompagnateurs se sont répartis les rôles de la manière décrite ci-dessous :

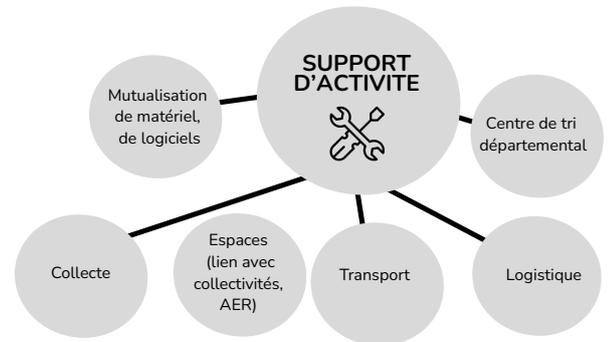


PROPOSITIONS FAITES

Association Pénélope

L'association se propose de récupérer l'original et les invendus. En effet le recycleur qui collecte régulièrement auprès de Pénélope ne veut plus de camion avec 100% d'écramé comme c'était le cas auparavant. Ajouter de la crème à l'écramé, pourrait ainsi permettre d'en écouler davantage. L'original serait toujours vendu à la tonne.

Pour s'organiser il faudrait collecter cette crème auprès des acteurs et l'apporter à Sens ou contribuer aux frais de Pénélope pour que la structure puisse l'intégrer à sa tournée de ramassage de papier.



Association Amidon 89

L'association, basée à Auxerre, n'intervient pas sur la collecte et la vente de textile brut. Cependant, avec sa blanchisserie et son atelier couture, elle peut intervenir sur des phases aval comme en réparation-confection ou lavage. L'intérêt ici serait d'augmenter le taux de seconde main à partir des dons.

L'association peut également avoir besoin de certaines typologies de textiles pour confectionner des produits (UpCycling). Une liste sera transmise aux membres du groupe, à terme, si chaque association précise ses besoins particuliers, même minimes, il y aura de plus en plus de chance pour que toutes s'organisent pour s'arranger les unes les autres.

Pour toutes les associations

Pour de petits volumes, il y a toujours la possibilité de déposer dans les bornes relais des déchetteries. Cela permet de soulager les associations, mais ne règle en rien le problème de stockage du collecteur qu'est le Relais. Cela déplace le problème sur un autre acteur (les EPCI). Dans l'immédiat, ce genre de dépôt se doit d'être fait respectueusement et en avertissant les services déchets des EPCI concernés, tout cela dans un souci de concorde bien sûr, mais aussi d'avertissement auprès des élus locaux qui ne sont pas toujours informés des problèmes rencontrés par cette filière.

DISCUSSION LIBRE

- Chaque structure a ses critères de sélection, un même sac ne donnera pas exactement les mêmes quantités d'écramé et de crème selon qui le trie.
- Aujourd'hui, une petite part de l'écramé va en recyclage (souvent à l'échelle européenne). Une autre part en valorisation énergétique (incinération).
- Pénélope gère 22 tonnes de TLC / mois environ dont 30% de crème. L'association a une machine de lavage et un séchoir industriels qui pourraient être utilisés davantage si elles étaient mises en commun.
- Le système actuel a tendance à privilégier une vision internationale, de l'exportation pour un traitement hors union européenne, plus opaque et moins contrôlé. Le groupe de discussion souhaite privilégier des solutions durables, solidaires et vertueuses. Il souhaite en outre mieux connaître les débouchés de l'écramé.
- Des acteurs industriels privés tendent à s'emparer de ce marché. Si le secteur associatif et de l'insertion souhaite garder une place dans cet écosystème, il est important de se soutenir, de jouer collectif pour créer les solutions locales. Il faut renforcer et animer le réseau d'acteurs pour fédérer et mutualiser les actions.
- Une solution de recyclage locale est souhaitée et les structures qui se créent en ce moment en France (dans le Nord ou en Rhône-Alpes par exemple) n'ont pas la capacité d'absorber les flux des autres régions.
- Amidon 89 a un lavomatique à prix réduit et pense que ce type de négociation pourrait être reproduite pour d'autres associations. Un soutien des EPCI serait-il possible?



LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

Structure	Activité							
	Collecte	Apports Volontaires	Tri Manuel	Lavage	Réparation	Upcycling	Vente de Mercerie	Délessage
Pénélope	1	1	1	1	1	1	1	
Pierre, Pôle et Cie		1		1	1	en projet		
Croix Rouge		1	1					
Emmaüs		1	1					

Les dernières discussions

Les derniers échanges libres entre les participants ont permis de faire ressortir ces éléments :

- Des objectifs
 - Réduire les stocks d'écramé dans les structures
 - Urgence de trouver un débouché maintenant mais envie de trouver un débouché durable : trouver un exutoire vertueux et durable
 - Développer le réemploi ou l'utilisation comme matière brute
 - Trouver un acteur de la collecte et du tri ou le créer
- Les activités possibles
 - Quantifier les matières à recycler pour vente ou troc potentiels
 - Tri de l'écramé : avoir des règles communes pour maximiser les volumes à vendre ou échanger
 - Développer le délessage pour création de matériau textiles et mercerie
- Quantifier les moyens nécessaires pour :
 - La vente des matières à recycler (besoin de quantifier les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le tri et la vente elle même)
 - Tri de l'écramé (moyens humains et techniques, local, machines, stockage...) afin d'avoir des idées de coût de revient de cette activité afin de demander les financements nécessaires à la bonne santé financière des associations !
- L'urgence de contacter des partenaires pour avancer
 - Patouret
 - E-collant
 - Couturiers indépendants et ateliers couture
 - Amidon 89
- Les premiers petits pas (ppp)
 - Le mois de la pesée
 - Rencontre avec les collectivités
 - La communication



LES ACTIONS RETENUES

Action n°1 : Le mois de la pesée

- L'objectif :
 - Quantifier les flux entrants et sortants
 - Mieux orienter vers le recyclage
 - Mutualiser la gestion de l'écrémé

Note : certains acteurs pratiquent déjà la pesée et ont le matériel, d'autres acteurs ne le font pas et manquent de temps.

- Action :
 - Chaque acteur se mobilise pendant 1 mois pour peser tout ce qu'il collecte puis tout ce qui ne va pas en boutique.
 - Un événement de clôture fin octobre (Bilan + actions de sensibilisation, communication)
 - Synthèse des résultats
- Moyens :
 - Une balance (au sol, pesée, avec bac ou autre selon les pratiques des structures, question de la tare)
 - besoin de facilité, ne pas faire porter des sacs lourds à bout de bras
 - Un tableau à remplir (numérique ou papier selon les habitudes de la structure)
 - Prendre des photos dans les structures pendant une pesée
- Partenaires :
 - Les collectivités peuvent-elles prêter des balances ?
 - Les communes et les collectivités peuvent être un relais de communication
 - ReFashion
 - Fabricant de balance dans l'Yonne : PRECIA MOLEN SERVICE 140 rue d Alsace Lorraine 89100 Sens
 - <https://fr.preciamolen.com/>

Note : Le SDCY se renseigner sur les possibilités de financement d'achat de balance et pesons

- Communication :
 - Appel à solidarité : prêt / don de balance pro si nécessaire
 - Communication pendant le mois de la pesée = les acteurs se mobilisent pour se structurer et mutualiser !
 - Une affiche dans les structures : un visuel parlant avec la part de ce qui est mis en boutique et ce qui ne l'est pas.

En prime, si l'organisation en est possible : un événement de clôture pour remercier les participants.

Action n°2 : La communication autour du don

Les structures participantes ont échangé sur les difficultés qu'elles rencontrent en termes de don. Les personnes apportent des dons souillés ou non vendables.

Elles dépendent du don des particuliers : difficulté de sensibiliser en direct au moment du don car risque de perdre le donateur. Attention au discours ! si on dit aux personnes qu'on jette ce qu'elles donnent, ça peut dévaloriser.

Proposition de mener une action de communication générale plutôt qu'au moment du don. Une campagne après le mois de la pesée pour sensibiliser et inciter à donner des vêtements déjà triés, de bonne qualité

- Proposition:
 - Une collecte événementielle, une formation à la "pédagogie du refus", un théâtre forum pour former les bénévoles
- Partenaires :
 - Médias Locaux (Yonne Républicaine et les chaînes "Ici Auxerre")



REFLEXION SUR L'AXE DU RECYCLAGE

Un groupe de travail avec les industriels, la CCI et vivre l'Yonne s'investit en parallèle pour explorer les possibilités de transformation des TLC. Ce groupe fera un retour de l'avancée de ses travaux lors de la réunion du 1er juillet.

Le groupe des acteurs du réemploi doit pouvoir quantifier les flux qui pourraient être orientés vers le recyclage. Il faudrait une solution de sur-tri, pour trier l'écramé et orienter vers le recyclage ou le réemploi sous forme de matière. Les industriels auront besoin de connaître le tonnage de matière à recycler et sa régularité.

Le besoin de négocier collectivement avec un recycleur / centre de tri industriel (ex : GEBETEX) s'est vraiment imposé en fin de discussion

CONCLUSION

Prochains RDV : 01 juillet atelier collectif de 8h45 à 13h
à la CCI 105 Rue des Mignottes, 89000 Auxerre

Ordre du jour :

- Présentation de l'éco-organisme Re fashion en présence de Juliette NEDELLEC Chargée de développement territorial - Secteur Nord & Est de RE-fashion
- travail collectif sur les actions à mener

suivi d'un repas partagé tiré du sac

[Lien d'inscription pour l'atelier collectif du 1er juillet <<<cliquez ici>>>](#)

[Lien pour covoiturer le 1er Juillet << ici >>](#)

A FAIRE par les acteurs du réemploi pour faire avancer la démarche et préparer la suite :

[Remplir le tableau des activités TEXTILE YONNE ACTIVITE des structures](#)

[Remplir le formulaire d'inscription pour le 01/07/25 \(voir ci-dessus\)](#)

[Répondre au sondage à propos des balances avant le 20/06 :](#)

<https://framaforms.org/choix-dune-balance-pour-la-pesee-des-textiles-tlc-1749131342>



Phase 1

Identification des Besoins

RÉUNION N°3 : 01 JUILLET 2025

LISTE DE PRÉSENCE

MOBILISATION

Cette séance s'est ouverte sur un rapide rappel des problématiques de la filière textile à l'échelle nationale, régionale et départementale, puis sur la première action concertée que le collectif menera : Le Mois de la Pesée. S'en sont suivies la présentation de l'éco-organisme Re_fashion par la responsable du secteur Grand-Est. La session a été clôturée par un rappel des actions à court, moyen et long termes envisagées par le collectif et des premiers pas attendus de chacun.

PRÉSENTATION RE_FASHION

Madame Nedellec, accompagne les EPCI et un peu les associations pour leurs projets de développements. Elle est surtout un relais d'information mais n'a pas prise sur les attributions d'aides.

Tour d'horizon :

- Eco-organisme de la filière TLC
- Accompagne les collectivités
- Lien entre les différents acteurs : collectivités, entreprises, ESS
- Focalisé sur le TLC. Cela ne concerne pas les inventus des magasins, ni les chutes de fabricants, ni le textile pro
- Entreprise privée à but non lucratif
- Financé à 100% par les metteurs en marché : fabricants, marques...

Objectifs de l'éco-organisme :

Sur la production

- Des bonus et des malus pour les metteurs en marché en fonction de l'éco-conception des produits
- Malus sur les freins au recyclage : par exemple, les textiles à paillettes - les produits électroniques dans les chaussures ou les habits, etc.

Sur la consommation

- Information des citoyens, campagne d'informations
- Bonus réparation

Sur les données

- Voir le baromètre 2024 sur les évolutions des mises en marché*
- Environ 12kg par an/hab sont mis sur le marché
- Ces données ne prennent pas en compte les opérateurs non-conventionnés Refashion
- Intérêt d'être conventionné : être identifiable
- La collecte n'est pas financée par Refashion. Les structures conventionnées ne sont pas financées sur la collecte.
- Les opérateurs de collecte peuvent être conventionnés s'ils acceptent tous les TLC même abimés. Le montant de l'aide varie en fonction du poids trié et de leurs destinations. Pour les acteurs de l'ESS, Refashion accepte l'écrémage mais il faut un partenariat avec un opérateur pour l'écrémé ET l'original.

NOTE :

Dans les centres de tri 60% des TLC triés sont réutilisés. 80% de ce tri est envoyé à l'export et seulement 10% est à destination des friperies françaises

1. Lothaire CARLIER (Au Bonheur Des chutes, ABDC)
2. Juliette NEDELLEC (Re_fashion)
3. Uther ROLLAND (SDCY)
4. Christelle LESNIAK (CCPF)
5. Jean-François ROUET (CCPF)
6. Jean-Louis DRUETTE (Vivre l'Yonne)
7. Magalie CONDUTEAU TAVARES (CAGS)
8. Thomas EBELE (Fashion Green Hub)
9. Eloïse MOIGNO (Sloweare)
10. Vicky BIBONGUI (Vicky fripe's)
11. Mérima MIRICANAC (E-Collant)
12. Karine FRANCOIS (Pénélope)
13. Chantal PRIEUR (Pierre, Paul & Cie)
14. Nicole GUIGNON (Toucy Entraï'de)
15. Bruno SIX (La Californie)
16. Mélie JALTIER (Les Petits Marioles)



Phase 1

Identification des Besoins

Actualités :

- Le 18 Mai 2025, la Ministre de l'Ecologie, Agnes PANNIER-RUNEACHER, a annoncé la réouverture du cahier des charges de la filière
- Consultation publique du cahier des charges à l'automne pour qu'il soit en vigueur au 1er juillet 2026
- Une directive européenne va entrer en vigueur en octobre sur les TLC (Article L541-21-2 du Code de l'environnement) pour en obliger la collecte séparée sur toute l'Europe.

Les dispositifs de Re_fashion :

Collecte opérationnelle

- Pour l'instant, l'Yonne n'est pas dans les départements concernés mais le sera potentiellement un peu plus tard
- Pas de soutien financier direct pour la collecte de textiles
- Ne doivent pas faire de concurrence à l'existant - Refashion n'installera pas de bornes, ni de magasin
- Installation de bornes dans les entreprises
- Reprise sans frais (Refashion vient chercher, la structure ESS ne paie rien). Il faut être un acteur de collecte ESS. Il faut justifier de refus ou de non-réponse d'opérateurs qui ne veulent plus prendre l'écremé. 300 kg par collecte minimum.
- Territoires : ne pas mettre à mal les acteurs existants
- La liste des opérateurs qui ont répondu à l'appel d'offres est disponible sur le site de Refashion <https://pro.refashion.fr/fr/r%C3%A9sultats-des-appels-doffres-pour-la-gestion-des-d%C3%A9chets-de-tlc-usag%C3%A9s>

Les projets des collectivités locales

- Dans l'Yonne, si un partenariat se fait sur le mois de la pesée avec des collectivités, alors Re_fashion pourrait financer une part des animations que prévoient les EPCI.
- Tout l'événementiel mais aussi la communication grand public (affichage, spots radio ou télé...) sont éligibles aux financements par Re_fashion

Fonds réemploi et réutilisation

- Soutien à la traçabilité pour les acteurs de l'ESS si au moins une tonne par an de TLC entrant pour le réemploi. Le lieu de réemploi doit être à moins de 300 km du lieu de collecte.
- Soutien à l'achat de balances, logiciels, ou pour la formation des équipes
- Les AMI sont gérés par les têtes de réseaux ESS > Amélioration des surfaces commerciales, formation, pédagogie, investissement hors bâtiment
- Actions complémentaires via des appels à projets. Pour tous les acteurs, ESS ou non. Reconditionnement, Coopération territoriale, vente digitale, stockage préservant

Dispositifs recyclage

- Plateforme ECODESIGN ouverte à tous <https://pro.refashion.fr/eco-design/fr>
- Plateforme RECYCLE. Les inscriptions sont validées par Refashion. Mise en relation entre des structures recyclage et des entreprises <https://recycle.refashion.fr/>
- Appel à recyclage - un dispositif ouvert à l'année. Webinaire le 2 juillet

Bonus réparation

- Nécessite d'être labellisé Re_fashion
- 89 réparateurs sont déjà labellisés en région BFC
- Peu de labellisés car fortes craintes de la part des artisans : temps à passer, justificatifs à fournir etc. la démarche est en effet lourde car le système anti-fraude est précis
- L'intérêt majeur est que cela apporte de la visibilité et peut être incitatif en réduisant fortement le coût des réparation pour les clients.



Phase 1

Identification des Besoins

Yonne

- 14 collectivités pourraient conventionner avec Re_fashion dans le département. Seules 9 le sont actuellement.
- Pour les grandes marques conventionnées en tant qu'opérateurs de collecte, elles ne doivent pas faire de tri, tous leurs invendus et collectes doivent être envoyés aux centres de tri (Original)
- Il y a peu de conteneurs implantés dans l'Yonne par rapport au niveau national

LE TRAVAIL POUR LES PROCHAINES

ACTIONS ENVISAGÉES

Court termes

Le mois de la pesée

- Constitution du **Groupe de Travail (GT)** pour l'élaboration de l'action elle-même. [SDCY, Les Petits Marioles, La Californie]
- Lister les objections, les freins à la pesée [Le **GT** recense auprès des autres acteurs]
- Le GT travaille sur l'élaboration de la communication (affiches et discours)
- Des balances à fournir aux structures - type "peson". [SDCY et Re_fashion]
- Comment pérenniser cette action?

Action dans les Quartiers prioritaires de la Ville - Sens

- Confection de tapis à partir des textiles écrémés avec des habitant.es des quartiers
- Référente : Magalie Conduteau Tavares
- Chantier de quartier et des assos locale. La CAGS et Pénélope sont dessus.
- Besoin conséquent de textiles dont les caractéristiques sont à affiner, l'idéal étant de grands draps
- Besoin de cadres en bois XXL pour servir de base au "tissage"
- Objectif : développer l'entrepreneuriat en s'appuyant sur la création de tapis ou accessoires avec des habitant.es des quartiers à partir de textile découpés tissés

Étude des habitudes de don

- Étudier les habitudes des consommateurs: Y a-t-il une périodicité dans les dons ?

Gestion des invendus

- Pénélope BARRE peut reprendre tous les invendus et en organiser le transport selon la volumétrie. L'association dispose de camions qui font actuellement des tournées sur d'autres matières. Selon les capacités, le textile pourrait être collecté en optimisant les transports.
- A diffuser dans la plateforme "économie circulaire"

Espaces et Locaux disponibles

- Demander aux collectivités la liste des locaux vacants (stockage temporaire)
- Demander à l'Agence Économique Régionale une liste de locaux vacants
- "Local de réemploi" dans les déchetteries permettant de collecter des textiles de meilleure qualité que dans les bornes à destination d'une association. Identifier la place dans les déchetteries



Phase 1

Identification des Besoins

RÉUNION N°3 : 01 JUILLET 2025

Long termes

Centre de tri départemental

- Objectifs :
 - Une collecte départementale
 - Des espaces de stockage qui pourraient être mis à disposition des acteurs locaux
 - Mise à disposition de textiles seconde main pour les structures
- Des exemples
 - CTFC (ALCG) à Conliège - Jura - initialement fortement impulsé par les élus locaux
<https://www.banquedesterritoires.fr/collectif-textile-franc-comtois-une-initiative-economique-et-dinsertion-39>
 - Vosges TLC Société d'économie mixte

Collectes itinérantes / éphémères

- Collectes :
 - Organiser des événements annuels dans des lycées, écoles
 - Proposer des bornes dans les entreprises. Exemple de modélisation de bornes en carton, avec logos des structures d'insertion
 - Proposer ces bornes lors de tous les événements publics - ex : forum des associations
 - Dans l'Yonne, à ce jour, seules des bornes Le Relais sont implantées, mais d'autres acteurs pourraient venir s'implanter
- Point d'attention sur les actions liés à la collecte :
 - La qualité des collectes
 - Actuellement, les besoins sont plutôt ceux de l'écoulement des matières.
- Retour d'expérience par Re_fashion :
 - Textile Race organisée par Enjeux durables : des écoles collectent les TLC. Sensibilisation dans les classes. "Challenge" les enfants et les parents. En partenariat avec un opérateur de collecte <https://textilerace.fr/>

Délissage

- Une rencontre a été réalisée entre Vivre l'Yonne et le Centre de détention de Joux la Ville.
 - Une activité de tri matière et délissage pourrait, sous réserve, être réalisée par des personnes détenues.
 - Cela nécessiterait de faire un premier test pour identifier les volumes et les besoins matériels. Un premier essai pourrait être fait avec une tonne de textile
 - Cela pose la question du modèle économique hors subventions pour sa continuité !
- Retour d'expérience
 - Un atelier de tri textile est actuellement implanté au centre de détention de Besançon. Maïté prends contact avec la structure d'insertion pour un retour d'expérience plus complet

Actions de Ventes

- Boutique éphémère
- Des "donneries" - "troc party"



Phase 1

Identification des Besoins

RÉUNION N°3 : 01 JUILLET 2025

Côté Recyclage

Une réunion du groupe de travail icaunais s'est tenue en juin, animée par la CCI et Vivre l'Yonne. L'intention : faire l'inventaire des possibilités et des acteurs. Étaient présents la CCI, Vivre l'Yonne, Bourgogne recyclage et M.Patouret. Parmi les absents, un architecte, Bois d'ici, la Compagnie Dumas (tests de produits effilochés pour Patouret en cours). D'autres acteurs ont été envisagés suite à cette première rencontre : Minot Recyclage (filiale le Relais), Nouvelle fibre textile qui est une filiale d'EDE, SOPREMA, Chenelet

Lisez l'article sur le site de Vivre l'Yonne [ici](#) !

Les prochaines dates

11 juillet 2025 : ([Lien de connexion ici](#))

- 11h30 - 12h groupe de travail en visio - mois de la pesée : Élaborons ensemble la future affiche et l'organisation du mois de la pesée !

Juillet 2025 :

- Création du groupe textile Yonne sur la plateforme économie circulaire régionale. <https://www.bfccirculaire.org/> (pas encore actif) [Télécharger la présentation ici](#)

11 septembre 2025 :

- 9h-13h Atelier collectif, actions court terme et long terme sur l'axe sensibilisation. Auberge espagnole à la fin des groupes de travail pour celles et ceux qui le souhaitent !

Octobre 2025 :

- A vos balances ! C'est le mois de la pesée !

14 octobre 2025 :

- Atelier à destination des collectivités de l'ensemble du département. L'objectif est de se faire rencontrer tous ces acteurs public et de leur présenter les actions qu'ils peuvent accompagner voir initier avec le soutien des associations locales et de l'éco-organisme en charge de la filière Re_fashion

Liens utiles

[Tableau des activités des structures](#)

[Site internet FDFR 89 : Comptes-rendus et infos sur la démarche](#)

[Synthèse de l'état des lieux sous forme de carte mentale](#)



L'association Vivre l'Yonne



Vivre l'Yonne est une association familiale départementale, à « buts généraux », au bénéfice des Familles.

L'association est reconnue "d'intérêt général", ainsi habilitée à recevoir des dons, elle peut délivrer des reçus fiscaux.

L'association Vivre l'Yonne constitue pour les Familles :

- Le lieu du dialogue, de la réflexion commune, de l'échange, du partage d'expériences et de l'entraide,
- Le cadre idéal permettant les prises de position relatives à la politique familiale,
- L'occasion de la mise en commun de moyens humains et matériels.

L'association Vivre l'Yonne a notamment pour buts d'entreprendre toute action, conformément à sa mission, dans tous les domaines concourant à la promotion des familles et personnes vivant sur son territoire ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la vie, notamment celles soumises à agrément des Pouvoirs publics, et tout particulièrement concernant :

- L'action sociale familiale,
- La jeunesse,
- L'éducation,
- L'action éducative complémentaire à l'école,
- La consommation, l'habitat, l'environnement, les services aux personnes,
- La formation,
- Le tourisme,
- La culture,
- Les services publics,
- L'animation et le développement rural ...
- Et depuis peu le maître d'ouvrage du concept de logement partagé pour Séniors, seuls, isolés et autonomes.

Une association familiale, c'est quoi ?

Régie par l'article l'article L 211-1 du code de la famille et de l'Aide Sociale, une association familiale a « pour but essentiel la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux, soit de toutes les familles, soit de certaines catégories d'entre elles ». Outre sa mission « régaliennne » une association familiale initie et met en œuvre toute action au bénéfice des familles et plus généralement des citoyens. Elle propose des représentants familiaux au titre du dernier alinéa de l'article L. 211-3 du CASF ...

Une association familiale, pourquoi ?

De nombreuses associations agissent magnifiquement au profit de causes nombreuses et variées. Une association familiale s'inscrit dans cette même démarche; mais son fondement juridique lui donne des Droits et des moyens supplémentaires, comme d'ailleurs des devoirs.

La famille au sens de la Loi, définition selon l'article L. 211-1 du code de l'aide sociale et de la famille :

- des familles constituées par le mariage, le pacs ;
- des couples mariés ou pacsés, sans enfant ;
- toutes personnes physiques soit ayant charge légale d'enfants par filiation ou adoption, soit exerçant l'autorité parentale ou la tutelle sur un ou plusieurs enfants dont elles ont la charge effective et permanente.

L'adhésion des étrangers aux associations familiales est subordonnée à leur établissement régulier en France ainsi qu'à celui de tout ou partie des membres de leur famille dans des conditions qui seront fixées par voie réglementaire.

Important : Vivre l'Yonne est la seule association familiale à accueillir les célibataires sans enfant, en son sein, à titre de membres associés.

Statuts de l'association familiale Vivre l'Yonne.

Les statuts ont été refondus à l' A.G.E. du 20 juin 2017 et modifiés à l'A.G.E. du 4 décembre 2020.
Pour lire ces nouveaux statuts cliquez sur : [Statuts 04 12 2020.](#)



Ruraux de l'Yonne (FDFR 89)

La FDFR89 est une association d'Éducation Populaire qui œuvre pour l'animation et le développement des territoires, notamment ruraux, de l'Yonne et de la Nièvre et accompagne l'essor de l'Économie Sociale et Solidaire.

A la FDFR 89, nous pensons que le développement territorial passe par les projets collectifs. Nous mettons tout en œuvre pour mobiliser des collectifs et co-construire des solutions adaptées aux besoins des territoires. En nous appuyant sur l'intelligence collective et l'éducation populaire, nous cherchons toujours à ne pas faire « à la place de » mais à accompagner à faire ensemble en collectif.

Forte de son ancrage territorial, et de son réseau d'environ 50 associations, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Yonne accompagne depuis plus de 70 ans la vie associative. Elle a développé une expertise qui lui permet de faire de l'accompagnement sur mesure.

La FDFR 89 évolue dans un écosystème partenarial : elle peut s'appuyer sur son réseau, ses partenaires et les ressources du territoire lors de ses accompagnements.

La FDFR 89 porte différentes missions d'accompagnement :

- L'accompagnement de l'idée à la création dans l'ESS et « Le T », incubateur de projets engagés
- Le Générateur BFC
- Le Dispositif local d'accompagnement des Associations (DLA) de l'Yonne et Guid'Asso accompagnement
- L'animation d'un réseau d'associations qui animent et développent les territoires de l'Yonne et de la Nièvre

La FDFR 89, avec le programme Générateur BFC bénéficie du soutien financier de la Région BFC et de l'ADEME.

La Région BFC a inscrit le Générateur BFC dans son schéma régional de développement économique comme outil de développement de projets en faveur d'une économie de proximité. L'ADEME reconnaît le Générateur BFC comme un opérateur qui est en mesure de créer des projets à impact en faveur de la transition écologique, nécessaire pour les territoires.

Le Générateur BFC, labellisé Fabrique à initiatives par l'AVISE, est un collectif régional qui réunit 6 acteurs clés de l'ESS, dont la FDFR 89 est l'opérateur pour l'Yonne. La complémentarité de nos cœurs de métier et l'échange avec des structures similaires au niveau national et régional nous permettent d'enrichir la construction de projets à impact.

Le Générateur BFC travaille avec les acteurs des territoires dans la compréhension des besoins locaux et connecte acteurs publics, acteurs privés et citoyens pour construire des réponses entrepreneuriales adaptées.

Chiffres-clés :

74 ans d'engagement sur le département

25 ans d'expérience de développement local

55 associations adhérentes

80 projets accompagnés chaque année.

Les associations adhérentes

en lien avec le ré emploi & le textile :

Pénélope BARRE
Au bonheur des chutes
Amidon 89
Collect'89

Zoom sur des projets

accompagnés :

La démarche départementale RARES

Epicerie Magali

L'épicerie solidaire de l'Auxerrois

Ressourcerie du moulin

La Californie



Le Pôle Ressources

Insertion par l'Activité Économique

PRIAE de BFC

Le Pôle Ressources Insertion par l'Activité Économique (IAE) de Bourgogne-Franche-Comté crée des liens entre des structures d'insertion et tous les acteurs désireux de développer des projets territoriaux favorisant l'émergence d'emplois de qualité et l'inclusion des plus fragiles. La participation de tous pour le développement de territoires vivants est au cœur de nos préoccupations.

L'IAE est un tremplin vers l'emploi. Elle permet à des personnes en difficulté de retrouver du travail grâce à un accompagnement socio-professionnel adapté. Nous agissons en coopération, au service de tous les types de Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) et avec tous les acteurs désireux de développer des projets favorisant l'émergence d'emplois de qualité.

Qui Sommes nous ?

Une association de loi 1901 qui a pour vocation de tisser des liens entre les structures d'insertion et tous les acteurs engagés dans la création de projets territoriaux visant à promouvoir des emplois de qualité et à favoriser l'inclusion des personnes les plus vulnérables.

Nous plaçons la participation de chacun au cœur de nos préoccupations, car nous croyons en la construction de territoires dynamiques et inclusifs. Notre engagement se traduit par la promotion de l'IAE en tant qu'outil central pour encourager l'émergence d'une économie solidaire, la transition vers une société plus soutenable, et la création d'emplois locaux non délocalisables.

Découvrez notre association en vidéo [ici](#) !



Un exemple d'animation des acteurs de la filière textile et projet collectif lauréat du trophée "éco-conception" de l'AER :



Le SDCY, moteur de la prévention des déchets

En 2023, l'association "Vivre l'Yonne" a contacté le Syndicat des Déchets du Centre Yonne (SDCY) pour lancer un signal d'alerte sur la filière de traitement des déchets textiles et de ses implications environnementales et sociétales. C'est en Juin 2024 qu'une première concertation avec des acteurs locaux de la filière et des représentants des institutions d'état a été organisée. Depuis janvier 2025, des sessions de travail collectif sont programmées afin de revoir et d'organiser, aussi localement que possible, l'ensemble de la filière du réemploi et du recyclage des textiles usagés.

Les enjeux sont multiples :

- Il s'agit de proposer une organisation robuste basée sur des établissements de réinsertion, des associations, des industriels et les pouvoirs publics.
- Palier certains manques du territoire en termes d'exutoires mais aussi de tri de la ressource.
- Développer un environnement collaboratif entre les différentes structures ("Nous sommes tous dans le même bateau").

C'est pour toutes ces missions et objectifs que le SDCY s'engage dans l'accompagnement de la structuration d'une filière "textile usagés" sur le territoire lcaunais.

Mais le Syndicat, c'est aussi un engagement sur la prévention des déchets avec de multiples initiatives :



Par le prêt de matériel adapté, (pincés, gilets et sacs de ramassage), le SDCY et ses EPCI encouragent les ramassages citoyens des déchets abandonnés dans la nature.

Chaque déchet abandonné, s'il n'est pas ramassé, finit sa course dans la mer, mettant en danger la faune et flore océanique.

Prêt d'Eco-cups

Lors de manifestations festives, culturelles ou sportives, le SDCY ainsi que ses EPCI mettent à disposition des éco-cups afin d'éviter les centaines de gobelets jetables que ces événements ne manquent pas de générer.

Nos Actions de Prévention

Réemploi Yonne

Une plateforme de réemploi pour les professionnels de l'Yonne désireux de s'engager dans une gestion circulaire de leurs surplus et déchets



FINI LA BENNE À ORDURES !
Découvrez la plateforme gratuite de réemploi pour les professionnels de l'Yonne
Donnez, vendez ou achetez en seconde main



Lancement de la campagne "Compostons ! En Centre Yonne" pour encourager au compostage

